

daigné exprimer au président du Comité sa vive reconnaissance. Voici d'autre part le texte de la lettre adressée de Rome à M. de Coubertin par S. E. le ministre de la Maison Royale : « Le Roi, mon auguste souverain, a reçu avec particulière satisfaction la nouvelle de l'insigne distinction décernée à Son Altesse Royale le duc des Abruzzes par le Comité International Olympique. Sa Majesté a dignement apprécié ce nouveau témoignage de chaleureuse sympathie que, avec vos collègues, vous avez bien voulu donner à l'Italie et à la Maison de Savoie. Le Roi, qui garde bon souvenir de votre visite de l'hiver dernier, me charge d'être auprès de vous l'interprète de ses vifs remerciements et je m'acquitte volontiers de cette tâche en profitant de l'occasion pour vous assurer, Monsieur le baron, de ma considération la plus distinguée. »

\*  
\* \*

Le Conseil d'administration du Touring-Club de France a fait parvenir au Comité International Olympique l'expression de ses vifs remerciements pour l'attribution de la Coupe Olympique. La remise de la Coupe aura lieu très probablement, en même temps que celle des diplômes, dans une séance solennelle qui sera tenue ce printemps.

\*  
\* \*

A l'occasion de la mort de Sa Majesté le roi Christian IX, le Comité International Olympique a présenté ses respectueuses condoléances à Sa Majesté le roi des Hellènes et à S. A. R. le prince héritier de Grèce. Le président du Comité a également envoyé un message au nom de ses collègues à M. le Colonel Holbeck, qui représente le Danemarck dans le Comité.

---

## PARTIE NON OFFICIELLE

---

### L'ÉQUITATION POPULAIRE

---

« L'équitation, a dit un maître, est premièrement une gymnastique ; elle devient ensuite une science et finit par être un art ». On

ne saurait la définir de façon plus heureuse qu'en la sectionnant ainsi en trois « terrasses ». Mais qui dit terrasses dit niveaux différents et superposés. On devrait donc passer de lune à l'autre en commençant par la plus basse. C'est ce qui ne se fait point dans la pratique.

Le futur écuyer reçoit à la fois des bribes des trois enseignements ; ses maîtres lui donnent des notions simultanées de gymnastique, de science et d'art équestres et, par là, ils découragent toute une clientèle — la plus nombreuse — qui n'a ni le temps ni les moyens de pousser l'apprentissage assez loin pour débrouiller elle-même ce chaos. Il entre dans de tels errements une part de tradition et une part de calcul. Contre la tradition rien à dire sinon qu'elle provient d'une époque trop différente de la notre pour que nous puissions nous en accommoder exclusivement. Quant à ceux qui calculent ils s'efforcent! par orgueil de caste ou par intérêt professionnel, d'empêcher l'équitation de se populariser ou, pour mieux dire, d'empêcher de naître l'équitation populaire qui conviendrait à la démocratie moderne. Cette équitation là est née quand même et commence à se propager. Elle est née dans les pays neufs ou on en avait besoin pour vivre, produire et trafiquer et, sous le nom de *Rough riding*, elle a fait en haut lieu quelques conquêtes récentes et sensationnelles. On s'est aperçu que ses méthodes n'engendraient aucun « encanaillement » et ne nuisaient nullement à la formation des bons cavaliers. Mais il reste à rédiger sa grammaire et à en appliquer les principes dans l'enseignement élémentaire. Nulle part on ne l'a encore osé.

Il s'agit évidemment de posséder la première « terrasse » et d'avoir accès à la seconde. Une bonne gymnastique et quelques bribes de science équestres, voilà à quoi doit viser le cavalier populaire, celui qui n'a pas la possibilité de prendre beaucoup de leçons et auquel, ensuite, s'offrent de rares occasions d'entretenir ses connaissances hippiques. Cette gymnastique pour être efficace doit, au début surtout, rester absolument isolée de la science laquelle commence avec la conduite du cheval. Donc la première et indispensable condition c'est que l'apprenti cavalier se soit habitué aux mouvements de l'animal au trot et au galop, à son saut même, *avant qu'on lui permette de toucher aux rênes*. Comment y parvenir en dehors de la leçon à la longe, la moins économique et par conséquent la moins démocratique de toutes ? C'est un problème : il n'est pas insoluble puisque M. de Coubertin y a

trouvé une solution, indiquée dans sa *Gymnastique utilitaire* sous le nom de « leçon couplée » et qui est applicable à un cours nombreux. Peut-être en trouvera-t-on d'autres encore.

L'ancienne gymnastique équestre était, en plus, décourageante. Elle portait le nom de voltige. Au régiment, son excellence demeure hors de discussion mais, dans un manège civil, il n'est pas prouvé que les « à terre, à cheval, au galop » même réussis, donnent à l'élève une bonne position ni beaucoup d'assiette. La gymnastique nouvelle doit viser à quelque chose de pratique. La leçon populaire doit débiter à l'écurie où l'élève prend le cheval, le selle, le bride pour l'amener lui-même au manège. Elle prohibe cette suppression prématurée des étriers laquelle peut « rompre » le soldat qui y sera soumis chaque jour mais ne fait que déséquilibrer et déformer l'élève intermittent. Des mouvements énergiques des bras, des passements de jambes, des renversements sur la croupe, d'abord au pas puis au petit trot, voilà qui place rapidement le cavalier. Et, en somme, que faut-il? Dresser un garçon à savoir « se servir » d'un cheval *le cas échéant*, c'est-à-dire le harnacher, le monter, tenir dessus et aller de l'avant. Quand les instructeurs seront bien convaincus qu'il y a une clientèle, lucrative à force d'être nombreuse, dont ce programme suffirait à combler les vœux, ils descendront de leur Olympe ; ils modifieront leurs méthodes ; ils réserveront pour l'élite le genre de travail qui rend la main mœlleuse et détaille les « aides ».

Restera alors à vaincre ce préjugé que, pour s'entretenir en équitation, il faut monter très souvent. Cette obligation d'un entretien coûteux à arrêté des milliers d'apprentissages. A quoi bon apprendre ce qu'on est condamné à oublier? Quand ceux auxquels on a tenu ou qui se sont tenus à eux-mêmes ce raisonnement seront bien convaincus qu'avec trois ou quatre chevauchées par an ils maintiendront leur qualité de « cavaliers populaires », ils se montreront plus empressés à apprendre.

En tous les cas, comme l'écrivait Jules Simon, il y a bien des années, « on ne doit pas permettre à un garçon de voir pousser ses moustaches avant d'avoir enfourché un cheval ». Et qu'il avait raison, l'illustre sénateur. Est-ce un motif parce que vous n'aurez pas de pur-sang à votre service dans la vie pour ignorer l'A B C de l'équitation ?

